



Cette année encore, la cérémonie des vœux a été l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année 2018 mais également de remercier toutes les personnes qui s'investissent au quotidien dans la commune.

Un grand merci aux adjoints et élus qui m'accompagnent dans cette aventure, je sais que cela nécessite beaucoup de temps et d'énergie. Une pensée également aux conjoints qui, eux, n'ont pas été élus mais qui malgré tout nous accompagnent dans cet engagement quotidien.

Pour l'année 2018 nous avons décidé de mettre à l'honneur :

**Les bénévoles du cinéma représentés par Pascale Hoornaert, leur présidente.**

En effet, depuis 31 ans, le fonctionnement, la projection et la billetterie du cinéma sont assurés par leurs soins, cela ne représente pas moins de 480 projections en 2018 ! C'est une chance pour notre commune et ses habitants alors surtout fréquentez-le de manière à ce que le cinéma vive !

**Le Handball Milonais avec son président Christophe David** ainsi que l'ensemble des bénévoles pour la création (en 2010) et la progression du club qui représente une centaine d'adhérents à ce jour.

Les bénévoles qui entretiennent, rénovent et embellissent le patrimoine milonais, toutes les semaines avec **l'association MRPM : Jean-Claude Dubois, Frédéric Pleven, Claude Geninascia et Laurent Bontillot.**

**Pierre Chaix du musée du machinisme agricole** pour la rénovation des plaques de cocher.

Dans le cadre **des journées du patrimoine : Laurent Jarru et ses collaborateurs de Média 6** qui ont donné une journée de travail à la préparation de cette opération.

**Jean-Luc Thomassin** pour son aide technique à l'organisation des travaux de peinture.

**Nicole Warzée pour sa participation et son engagement social** au sein de la commune depuis de très nombreuses années.

**Aurore Sancier Leclot pour son engagement sans faille dans le collectif des usagers de la ligne ferroviaire Paris <-> La Ferté-Milon** pour l'amélioration et la préservation de notre ligne ferroviaire.

Pour 2019, je peux d'ores et déjà vous annoncer une nouvelle édition de la fête médiévale qui sera organisée les 29 et 30 juin par l'association MRPM. C'est un énorme travail qui concourt à la notoriété de la commune et qui amène des retombées économiques certaines.

Alors commencez à préparer vos pavoisements et costumes, je souhaite qu'une nouvelle fois tous les habitants qui le veulent y participent et que cela soit un beau week-end festif !

Bien à vous.

*Céline Le Frère*

Céline Le Frère

Maire de La Ferté-Milon

USESA

Réunion publique  
d'information

Présentation de l'étude  
de protection de l'aire  
de captage de l'eau potable,  
le mercredi 6 février 2019  
à 18h30  
au cinéma 2, rue Racine

voir p.3



# Ce mois-ci

**Dimanche 3 février**

La MJC • Randonnée pédestre. Rendez-vous à 14h sur le mail.

**Mercredi 6 février**

Réunion publique d'information  
Présentation de l'étude de protection de l'aire de captage de l'eau potable à 18h30, salle du cinéma, 2, rue Racine

**Dimanche 10 février**

Marché campagnard sur l'île Lamiche de 8h à 13h



**Dimanche 10 février**

LFM Animation, Culture, Loisirs  
Loto à 14h30 au 31, rue de la Chaussée



## Passerelle Eiffel

Comme annoncé précédemment, la passerelle va bénéficier d'une cure de jouvence. Pour ce faire, elle sera démontée pendant la deuxième semaine de février et emmenée, afin d'être entièrement remise à neuf par une entreprise spécialisée. Bien évidemment, le passage entre la place du Port au Blé et le mail ne sera plus possible. Nous espérons que la passerelle pourra être réinstallée à sa place pendant les vacances de Pâques.

## Handball

Toute l'équipe du Handball Milonais souhaite une excellente année 2019 à toutes les Milonaises et Milonais.

Retour sur les parquets pour nos handballeuses et handballeurs milonais pour cette nouvelle année, au moment même où notre équipe de France masculine dispute les championnats du monde avec l'optique de conserver son titre de champions du monde acquis il y a deux ans.

Il est déjà grand temps de se projeter à la saison prochaine.

L'objectif principal de septembre 2019, est la création d'une équipe de seniors féminines inscrite en championnat pour la première fois depuis la création du club en 2010.

Pour cela, il nous faut impérativement étoffer notre groupe constitué de jeunes nouvelles adultes montant dans la catégorie et de seniors ayant pratiqué en loisirs depuis plusieurs années.

L'autre objectif sera la création, de manière autonome (sans regroupement avec un autre club), d'une équipe de -18 ans garçons et le renouvellement de celle des filles. Afin de pouvoir assurer leur présence en championnat la saison prochaine, nous espérons voir prochainement arriver des renforts dans leurs rangs.

Nous comptons depuis décembre 2018, une toute nouvelle catégorie -13ans F constituée de quelques -13ans et de nombreuses -11ans surclassées. Nous aurions pu craindre la difficulté de la tâche mais au lieu de cela, nos petites Milonaises se payent le luxe de gagner des matchs dans leur catégorie et de rivaliser avec les autres équipes du championnat. Nous pouvons en être fiers.

Pour finir, les autres catégories ne sont pas en reste. Nous souhaiterions compléter nos catégories jeunes et seniors garçons dans l'optique de la saison prochaine.

Nous rappelons que trois sessions d'essai sont ouvertes gratuitement pour venir nous rencontrer.

Nous espérons vous voir nombreux à venir pousser la porte du gymnase de La Ferté-Milon ou de Neuilly-Saint-Front.

Pour tout renseignement: vous pouvez poser vos questions sur la page Facebook du club ou en contactant Ophélie au 06.79.52.89.34.

*L'équipe du Handball Milonais*

## Tir à l'Arc

Ce mois-ci, les entraînements se dérouleront à la salle polyvalente les mercredis de 17h à 19h et les dimanches de 10h à 12h. Les Archers qui souhaitent tirer à 50m ont la possibilité de se faire ouvrir le jeu d'arc sur demande.

La compagnie accueillera les prix d'hiver des 16 et 17 février au jeu d'arc.

*Archers, je vous salue !  
Le Capitaine Stéphane Cartier*

## La Gaule Milonaise

Nos permanences ont repris depuis mi-décembre 2018 au 31 rue de La Chaussée à La Ferté-Milon.

Horaires d'ouverture : le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Pour tout renseignement contactez le : 06.76.25.14.92 ou le 07.78.66.52.08.

Vous pouvez également acheter vos cartes de pêche par internet via le site : <http://www.cartedepêche.fr/> tout en précisant bien l'AAPPMA LA GAULE MILONAISE.

### Tarifs permis de pêche 2019

De 0 à 12 ans : permis découverte 6€  
1 canne, moulinet autorisé

De 0 à 18 ans : permis mineur 20€  
4 cannes dont carnassier

Femme : permis découverte 33€  
1 canne, moulinet autorisé

Adulte : permis complet 73€  
4 cannes dont carnassier

Journalier : permis complet 10€ la journée

Inter fédéral : permis 3 zones 96€  
4 cannes dans EHGO, CHI et URNE (89 départements)

Étang de Fontenil: permis annuel 45€

Étang de Fontenil: permis journalier 10€

Étang de Fontenil: permis carpe nuit 100€

Notre assemblée générale se tiendra le samedi 16 février 2019 à 15h dans la salle de l'ex-office du tourisme au 31, rue de la Chaussée à La Ferté-Milon, suivie du pot de l'amitié et de la galette des rois.

*Bien à vous, Bernard Darchu,  
président*

## Tennis

Après la pause des vacances de Noël, l'ensemble des cours ont repris.

Les championnats d'hiver terminés, l'heure du bilan est arrivée : les équipes se maintiennent dans leur division. Contrairement aux autres années, les championnats par équipes marquent une pause. En effet, suite à la fusion des ligues de Picardie et du Nord, le championnat qui avait lieu de janvier à mars a été supprimé.

Afin de continuer à proposer de la compétition, le club a décidé d'organiser un tournoi d'hiver du 10 février au 3 mars. Venez nombreux soutenir les joueurs.

Pour toute information n'hésitez pas à nous contacter par mail : [tennismilon@fft.fr](mailto:tennismilon@fft.fr) ou un message au 03.23.96.02.72

*Le bureau du TC*





Nous sommes régulièrement interpellés par des habitants ayant une faible consommation d'eau potable et qui s'interrogent sur le montant excessif de l'abonnement facturé. À la demande du conseil municipal, un courrier a été adressé pour interpeller les responsables de l'USESA qui gèrent l'eau potable sur cette situation, l'assainissement étant quant à lui sous compétence de la CCRV.

D'ores et déjà, nous pouvons vous apporter les explications suivantes.

La facture d'eau est composée de deux "blocs" : l'eau potable et l'assainissement qui s'additionnent. La gestion de l'eau potable a été confiée par le conseil municipal depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 à l'USESA (Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne). Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013, l'USESA a affermé la gestion du réseau à VEOLIA.

### BLOC 1

#### Votre facture est répartie entre :

L'USESA qui perçoit en 2018 :

- ✓ Un abonnement annuel de 40,60 € HT
- ✓ Un prix par m<sup>3</sup> : 0,845 € HT

VEOLIA qui perçoit en 2018 :

- ✓ Un abonnement annuel de 56,46 € HT
- ✓ Un prix par m<sup>3</sup> :
  - Pour les 30 premiers : 0,5041 € HT
  - Entre 30 et 60 m<sup>3</sup> : 1,0888 € HT
  - Pour les suivants : 0,7654 € HT

- ✓ L'Agence de l'Eau et Seine Grands Lacs par m<sup>3</sup> : 0,074 € HT

### BLOC 2

La Loi NOTRe a contraint la CCRV à exercer la compétence assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Cette gestion est également affermée à VEOLIA.

#### Votre facture est répartie entre :

La CCRV qui perçoit en 2018 :

- ✓ Un abonnement annuel de 29,00 € HT
- ✓ Un prix par m<sup>3</sup> : 1,0420 € HT

VEOLIA qui perçoit en 2018 :

- ✓ Un abonnement annuel de 67,38 € HT
- ✓ Un prix par m<sup>3</sup> de 0,9138 € HT

- ✓ L'Agence de l'Eau par m<sup>3</sup> : 0,62 € HT

Ces prix HT sont grevés de TVA à 5,50% pour la partie eau potable et 10 % pour l'assainissement.

Si vous habitez dans un secteur non desservi par l'assainissement, vous n'êtes pas assujetti à la partie assainissement telle que décrite, mais une participation au budget du SPANC (service public d'assainissement non collectif) d'un montant de 105 € sera incluse dans votre facture.

Il a été constaté une augmentation des prélèvements pour les usagers mensualisés pour les mois de décembre à avril. Les factures sont régularisées en mai et novembre de chaque année. Les prélèvements sont basés sur les six derniers mois de consommation, donc de mai à octobre. Cet été a été très chaud et très sec, nos consommations ont été faites en conséquence, ce qui explique des prélèvements pour cet hiver pouvant sembler excessifs. Une régularisation aura bien entendu lieu en mai 2019.

Pour de plus amples explications de votre facture, n'hésitez pas à solliciter l'USESA ou venir nous rencontrer.



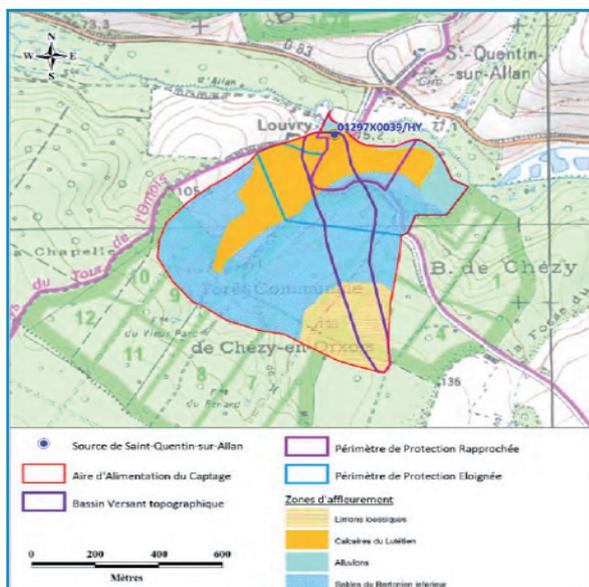
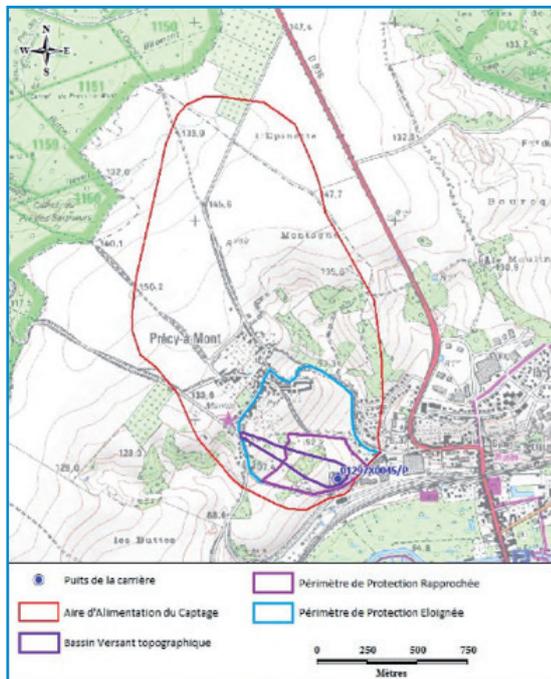
## Réunion publique d'information

Deux captages sont exploités sur les communes de La Ferté-Milon et Chézy-en-Orchois pour l'alimentation en eau potable de La Ferté-Milon par l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (USESA).

Afin de garantir de manière pérenne la qualité de l'eau potable, il est nécessaire de mettre en place des actions préventives de protection de la ressource. L'USESA a donc lancé une étude de protection des ressources avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Une première étape de délimitation des zones et de définition des vulnérabilités des nappes a été réalisée. Une partie de la commune de La Ferté-Milon, le hameau de Saint-Quentin-sur-Allan ainsi que le hameau de Précy-à-Mont sur la commune de Marolles sont concernés par la démarche. Une seconde étape a permis de réaliser un diagnostic agro-environnemental et de définir un plan d'actions.

Afin de présenter cette étude, une réunion publique d'information se tiendra :  
Le mercredi 6 février 2019 à 18h30  
au cinéma 2, rue Racine, 02460 La Ferté-Milon



## CADRE DE VIE

### Propreté de la ville

De plus en plus d'administrés se plaignent, à juste titre, de la présence de déjections canines sur les trottoirs.

Ce manque de civisme est inadmissible ! **Ramassez les déjections de vos chiens !**

### Bulles de bonheur pour le spectacle de Noël !

Allan Hart a enchanté petits et grands avec un spectacle de bulles aussi original qu'amusant.



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Transport vers Villers-Cotterêts

Les jeudis 7 et 28 février 2019, départ à 8h45 à l'abribus de l'école. Retour à 11h15 devant l'hôtel du Parc à Villers-Cotterêts. Prix du billet : 2,80 €.

### Permanence du député Jacques Krabal

Tous les deuxièmes samedi du mois de 10h à 11h, prochaine permanence le samedi 9 février à la mairie.



## Concert

Les Racines de l'Ourcq vous proposent de rencontrer les Stray Dogs, pour un concert de rock.

Charly Doll à la batterie, Bertrand Bau-doux au clavier, Bruno Gut à la guitare et Philippe Mouton à la basse interpréteront les grands succès des Doors, Queens, Police, ZZ Top...

Le 9 février à 19h30 au 9, rue Pomparde à La Ferté-Milon.

La saison nous oblige à produire ce concert dans une salle, le nombre des places est donc malheureusement limité. Les entrées s'effectueront **uniquement sur réservation**.

Soit sur lesracinesdelourcq@gmail.com ou au 06.25.41.07.26.

*Racinement vôtre, Bernadette Wascat*



## MJC

### Pôle artistique • Cité des Arts

Deux jours de stage possibles pendant les congés :

Lundi 11 février

**Dessiner à la galerie de l'évolution à Paris** entre 10h et 16h, à partir de 10 ans, possibilité de venir dessiner en famille.

Tarif : 60€, matériel inclus. Prévoir le pique-nique.

Mardi 12 février

**Impression sur tee-shirt**, dans la peau d'un styliste, de 10h à 16h pour enfants et adolescents. Tarif : 65 €, matériel inclus. Prévoir le pique-nique.

Renseignements et inscriptions directement au 06.95.86.98.15 ou au 6, rue de la Cité.

### Une nouvelle activité à partir du 15 janvier : capoeira

Après deux essais concluants, Lucas, du club de Château-Thierry, accueillera les jeunes de 7 à 13 ans chaque mardi, de 19 h à 20 h, dans la salle polyvalente. Cet art martial se pratique depuis le 16<sup>e</sup> siècle au Brésil. Il allie expression corporelle, acrobaties, coordination, souplesse, musique et chant, travail en groupe.

Tarif : carte MJC 10 € + 100 € de janvier à juin. Vous pouvez encore venir essayer (le tarif sera adapté en fonction de la date d'inscription).

Renseignements au 03.23.96.76.51.



## Club Racine

Vous avez envie de rejoindre une équipe dynamique et joyeuse ? Adhérez au Club Racine ! Des mercredis après-midi d'échanges, jeux de sociétés, dégustations... au 1, rue Saint-Lazare, mais aussi des voyages organisés (Île de Malte au mois de mai par exemple), des anniversaires fêtés tous ensemble, des visites culturelles à la journée... bref, de quoi rompre l'isolement et partager de bons moments, pour une adhésion à 15 €.

Ce club compte aujourd'hui 132 adhérents !

Denise Meunier en est la présidente, vous pouvez la joindre au 06.27.55.92.99 ou 09.52.04.22.16

Restauration de la plaque de cocher à l'entrée de la rue de Verdun, réalisée par Pierre Chaix du musée du machinisme agricole.



## Services Publics



Mairie de La Ferté-Milon Tél. 03.23.96.70.45  
29 rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h30 à 12h15 et le samedi de 9h à 12h  
En cas d'urgence (état civil), contactez le : 06.30.75.44.56

Gendarmerie : 03.23.76.46.17 Urgences médicales : 15  
Centre Antipoison : 0800.59.59.59 Pompiers : 18

### Relais d'Assistance Maternelle (RAM)

Permanence administrative Mercredi de 14h à 17h à la mairie  
03.23.96.61.30  
Ateliers 1 rue Saint-Lazare (école maternelle)

**Roule bout'chou (halte garderie)** de 8h45 à 16h30 les mardis et jeudis  
Maison St-Michel, 1 rue St-Lazare

**Vestiaire - CCAS** Jeudis 7 et 28 février  
de 13h30 à 16h, 1 rue St-Lazare

**Assistante sociale** le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois

**Conciliateur de justice** 07.83.70.12.38

**Permanence urbanisme** Sur rendez-vous au 03.23.96.70.45, en mairie

### Office de tourisme de Retz-en-Valois

6 place Aristide Briand 02600 Villers-Cotterêts - tél : 03.23.96.55.10  
www.tourisme-villers-cotterets.fr

**Collecte des déchets verts** Fermeture hivernale au 31 octobre 2018

### Déchèterie de Villers-Cotterêts

Avenue des Verriers (dans la zone industrielle à l'entrée de Villers-Cotterêts).  
Munissez-vous d'un justificatif de domicile et de papiers d'identité.

### Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Lundi	9h30 à 12h	13h à 17h
Mardi	9h30 à 12h	13h à 17h
Mercredi	9h30 à 12h	Fermé
Jeudi		Fermé
Vendredi	9h30 à 12h	13h à 17h
Samedi	9h30 à 12h	13h à 17h
Dimanche	9h30 à 12h	Fermé

### Déchèterie de Neuilly-Saint-Front

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h (sous réserve de fermeture les jours fériés).

**Ordures ménagères** **Mardis 5, 12, 19, 26 février**

**Vendredis 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 février**

**Papiers/emballages** **Vendredis 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 février**

**Verre** **Jedi 14 février**